

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 22 février 2024

L'Opéra de Limoges devient «Théâtre lyrique d'intérêt national»

Émile Roger LOMBERTIE, maire de Limoges et Président du conseil d'administration de l'Opéra de Limoges a le plaisir de vous informer du nouveau conventionnement, par le Ministère de la Culture, de l'Opéra de Limoges « Théâtre lyrique d'intérêt national ».

L'Opéra de Limoges devient ainsi le cinquième opéra conventionné « Théâtre lyrique d'intérêt national » avec Lille, Dijon, Rouen et Tours.

Vous trouverez ci-joint le courrier de madame Rachida DATI, ministre de la Culture, au maire de Limoges reçu ce jour.

in Ville de Limoges



